

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 1 mars 2013
(convocation du 22 février 2013)**

Aujourd'hui Vendredi Premier Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h20	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11h00	Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal	M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude	Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h15
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 10h25	M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h35	Mme. PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte	M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François	M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël	M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10h25
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Lavage des conteneurs de la collecte mécanisée des ordures ménagères sur l'hyper centre de bordeaux - Avenant n°1 - Autorisation de signature

Le rapport de présentation :

Le 19 février 2010 la Communauté Urbaine de Bordeaux a notifié à la société CITEC Environnement le marché 10142 R reconduit sous le numéro 13 0025 Z relatif au lavage des conteneurs de la collecte mécanisée des ordures ménagères sur l'hyper centre de Bordeaux. Ce secteur correspond au périmètre collecté en 4+2.

Dans le cadre des contrats de codéveloppement entre la CUB et les communes membres, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est engagée à étendre le système de collecte nocturne en fréquence 4+2 au secteur de la gare qui jusqu'ici était desservi en fréquence 2+1. Ce dernier comprend l'intérieur et les voies ci- après définies :

- Le prolongement du cours de la Marne (à partir de l'intersection du cours Barbey)
- La rue saint Vincent de Paul
- La rue Charles Domercq (en totalité)
- Le quai de Paludate (de la rue Charles Domercq au quai Sainte croix)

La délibération n°2012/0610 du 28 septembre 2012 a étendu le système de collecte en 4+2 conformément aux contrats de codéveloppement.

En conséquence, il s'avère indispensable de modifier par le biais d'un avenant le secteur de lavage des conteneurs sur l'hyper centre afin qu'il corresponde à cette extension du secteur de collecte en 4+2.

Le marché initial est un marché à bons de commande avec une quantité minimum annuelle de 36 unités et une quantité maximum annuelle de 80 unités.

Une unité correspond au lavage des conteneurs suite à une tournée (soit environ 1 000 bacs) sur un périmètre défini dans le marché. Le coût du lavage d'une tournée est de 3 089 € HT.

L'extension de la collecte en 4+2 nécessite de revoir à la hausse le nombre de conteneurs à laver sur une tournée par rapport à ce qui était prévu initialement au marché ainsi que le coût correspondant. Ce dernier est désormais porté à 3 223,68 € HT, soit +4,36% d'augmentation.

Actuellement, le lavage des conteneurs de la collecte mécanisée représente un montant estimatif total de 988 480 € HT. La prise en compte de ce nouveau secteur entraînera une augmentation de 43 097,60 € HT soit un coût estimatif total de 1 031 577,60 € HT.

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers de l'exercice 2013, chapitre 011, article 6156, CRB TF00.

En conséquence, afin d'assurer la mise en œuvre de cette opération, il vous est aujourd'hui demandé :

- d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°130025 Z

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération 2012/0610 du 28 septembre 2012

Vu le marché n°10142 R reconduit sous le numéro 13 00 25 Z notifié le 19 février 2010

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Il est nécessaire de modifier par le biais d'un avenant au marché n°130025 Z le secteur de lavage des conteneurs sur l'hyper centre afin qu'il corresponde à cette extension du secteur de collecte en 4+2.

Il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°130025 Z annexé à la présente délibération,

DECIDE

ARTICLE 1:

Le projet d'avenant n°1 au marché n°130025 Z est ap prouvé.

ARTICLE 2:

Monsieur le Président est autorisé à signer le présent avenant ainsi que tous les documents qui y sont annexés.

ARTICLE 3 :

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits de fonctionnement ouverts à cet effet au budget annexe déchets ménagers de l'exercice 2013, chapitre 011, article 6156, CRB TF00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 1er mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. DIDIER CAZABONNE

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 MARS 2013**

PUBLIÉ LE : 12 MARS 2013